

Les deux raisons de participer au débat national sur l'École

par Claude Thélot

Le succès des deux modalités de participation au débat national sur l'avenir de l'école, modalité physique en se rendant à l'un des 15 000 débats organisés dans le pays et modalité électronique en contribuant par Internet, est sensible : il y a déjà environ un million de participants aux différentes réunions organisées depuis la mi-novembre et 300 000 visiteurs du site Internet du débat depuis son ouverture, début septembre 2003. D'ailleurs, plus de 5 000 synthèses des débats organisés peuvent d'ores et déjà être lues sur le site du débat national.

C'est pour prolonger et amplifier ce succès que je voudrais rappeler les deux raisons qui font de cette participation un enjeu majeur pour notre société.

La première raison a bien sûr trait au sujet, l'école. La "question éducative" ne saurait être une question de techniciens ou d'experts. Surtout dans notre pays, qui depuis deux siècles a comme aucun autre placé l'école au cœur de son identité. La question éducative est d'abord celle du citoyen : c'est à chacun de dire ce qu'il veut pour ce bien commun, ce patrimoine collectif.

Le débat a précisément été voulu par le président de la République dans cette perspective, et le premier ministre a installé auprès du ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche une commission indépendante pour l'animer et en synthétiser les enseignements.

Cette dernière a fourni au départ deux sortes d'aliments au débat : d'abord un constat sur l'état de l'école, établi par le Haut Conseil de l'évaluation de l'école et des experts que ce dernier a diligentés ; ensuite, 22 sujets de discussion qui lui ont paru essentiels pour l'avenir.

La commission a considéré que le cœur de la réflexion devait porter sur le "comment" et non pas seulement sur le "quoi". Contrairement à ce que pensent certains, le "comment" est une question politique, et pas seulement technique. Elle est même aujourd'hui la question politique majeure : il est nécessaire que le débat soit l'occasion d'énoncer à nouveau les grandes missions de l'école, d'en préciser les contours. Mais il manquerait son objet s'il se limitait à cela : il doit surtout, et c'est cela qui est capital, permettre de réfléchir à la façon dont l'école doit fonctionner (quelle organisation, quel fonctionnement, quels moyens, quels métiers, etc.) pour réaliser ces missions qui auront été précisées.

Loin de considérer, comme on le fait trop souvent, les missions et le fonctionnement comme séparés, il faut les lier étroitement.

En fournissant ces aliments au débat, la commission n'entendait pas le fermer, comme je l'entends parfois dire ; elle souhaitait le nourrir, éviter qu'il s'enlise dans des généralités, l'aider à s'enraciner dans des faits avérés et des questions centrales, pour ensuite qu'il se déploie comme les participants eux-mêmes le souhaitaient.

A vrai dire, c'était aussi une question de respect à l'égard des Français (mieux formés que naguère, ce qui est à mettre au crédit de l'école) qui étaient invités à s'exprimer : le débat doit être une occasion non seulement pour qu'ils disent ce qu'ils pensent et souhaitent pour l'école,

Les deux raisons de participer au débat national sur l'École

par Claude Thélot

à partir de leur propre expérience, mais aussi pour qu'ils prennent mieux conscience de son état et des questions qu'elle a à résoudre au cours des quinze prochaines années.

L'originalité du débat actuel, outre qu'il s'adresse à toute la nation, vient aussi du fait que le gouvernement a annoncé qu'il voulait élaborer un projet de loi d'orientation sur l'école. L'évolution de notre système éducatif depuis une quinzaine d'années est encadrée par une loi d'orientation (1989) qui est, je crois, une bonne loi, mais qui a vieilli : non pas parce que l'école aurait failli, mais parce que les problèmes qui se posent à elle, et au-delà à la société dans son ensemble, sont pour partie nouveaux, appelant des réflexions et des solutions nouvelles.

Le projet de l'automne prochain se présentera comme une refonte de la loi d'orientation de 1989, et le débat doit alors aider à cette refonte, ce qui a été traduit par l'expression "un débat pour agir". D'où la nécessité de synthétiser ses enseignements. Non pas pour tenter de dégager un hypothétique consensus, qui dans notre pays n'existe sûrement pas et qui, s'il était cherché à tout prix, serait artificiel ; mais au contraire pour dégager les principales orientations possibles, les grandes lignes de divergence, de façon à aider le gouvernement à choisir.

Cette synthèse, difficile mais possible, intégrera les deux démarches suivantes, menées parallèlement et indépendamment l'une de l'autre : une trentaine de lecteurs-rédacteurs indépendants liront tous les textes issus des différentes réunions et en dégageront le sens, tandis que des statisticiens universitaires et chercheurs du CNRS conduiront une analyse lexicale de ces textes.

Ainsi comprend-on pourquoi il est essentiel que, dans ces réunions et sur le site Internet, le maximum de personnes et d'organisations participent et s'expriment de la façon la plus active possible : les enseignements synthétiques du débat national, que la commission rendra publics fin mars, seront d'autant plus pertinents et utiles pour l'élaboration du futur projet de loi qu'ils refléteront une large opinion.

La seconde raison de participer à ce débat déborde l'école : elle a trait à notre démocratie. Chacun sait, et déplore, que les formes traditionnelles de participation du citoyen à la vie publique se sont dégradées ces dernières décennies, comme en témoigne la hausse des abstentions lors des consultations nationales, accompagnant, ou traduisant, le discrédit dans lequel est tombé le personnel, et au-delà l'action politique. Le débat national sur l'avenir de l'école, dans cette perspective, doit être vu comme un effort pour créer de nouvelles formes d'expression et de participation du citoyen à la chose publique.

Ce n'est pas un référendum : nous n'avons guère une culture référendaire, et ce n'est pas dans ce cadre qu'il faut se situer. C'est au contraire dans celui d'une démocratie parlementaire que le débat prend place. En effet, le citoyen, en participant à ce débat, ne décide pas, ne vote pas, mais il s'exprime, et cette expression synthétisée et rendue publique, donc transparente et susceptible d'être contrôlée par le citoyen lui-même, est destinée à enrichir les choix du gouvernement, puis les discussions et le vote du Parlement qui aboutiront à la loi.

Les deux raisons de participer au débat national sur l'École

par Claude Thélot

A nouveau, la critique parfois émise d'un processus plat et sans signification (le gouvernement ne devrait pas être "à la traîne de l'opinion", le débat aurait dû se dérouler à partir d'hypothèses fournies par lui, d'ailleurs ce débat n'est que le reflet de son absence d'idées et ne sert qu'à divertir l'opinion, notamment après le printemps dernier, etc.) me paraît sans fondement réel. Je crois au contraire qu'il faut y voir une chance d'enrichissement, de refondation de notre vie politique. Non pas que sur tout sujet un tel processus doive être envisagé. Mais que sur tous les grands aspects de notre vie collective, le processus classique de choix dans notre démocratie parlementaire soit précédé d'un tel temps de démocratie participative me semble très prometteur. Cela ne se produira dans l'avenir que si le débat actuel est une réussite.

Que veut dire, dans ce contexte, réussite ? Il me semble qu'il faut partir de la remarque suivante : pour qu'il soit crédible, le débat doit être animé et synthétisé par une instance dont l'indépendance par rapport au pouvoir soit reconnue et effective : c'est le cas avec la commission actuelle. Mais la contrepartie de cette règle cardinale réside dans le fait qu'à son tour le gouvernement est, si je puis dire, indépendant en un sens du travail de la commission, c'est-à-dire qu'il ne se fondera sur ses résultats que s'il a été très large.

Plus précisément, plus le débat aura réuni de citoyens et plus il aura été correctement synthétisé, plus les choix du gouvernement tiendront compte de ses enseignements et, du coup, plus la démarche apparaîtra crédible aux yeux du citoyen. La boucle est bouclée : son avis aura pu être entendu, au sens précis suivant : les choix que le gouvernement et le Parlement auront faits n'iront évidemment pas dans le sens de chacune des opinions exprimées, faute de consensus, mais ils auront été faits en ayant pleine connaissance et conscience de ce qu'auront dit les citoyens, du moins de ceux qui se seront exprimés. Réussie, cette forme de démocratie participative n'a pas vocation à se substituer à notre démocratie parlementaire, mais à l'enrichir.

Ainsi, il y a deux raisons dont, comme le dit Cyrano de Bergerac, "chaque est suffisante seule", pour participer à ce débat national : pour l'école, et pour la démocratie. Mais il en va comme du droit de vote, on peut évidemment s'abstenir...

Article publié dans *Le Monde* daté du 08.01.04
